



### **CHSCT SUR LES IMPACTS DE LA TRAJECTOIRE GDD**

Nous nous sommes engagés dans la déclaration commune du CHSCT exceptionnel du 18 janvier car au-delà des éléments chiffrés de réponse de l'établissement en CE, nous constatons des difficultés et un mal être sérieux sur la GDD dans plusieurs agences, que ce soit au niveau des conseillers, des agents de maîtrise ou des cadres.

Dans le cadre de ses prérogatives en termes de prévention et de gestion des risques, nous souhaitons donc que l'instance de CHSCT traite du dossier de la Trajectoire GDD avec ses propres clés d'analyse et d'intervention.

Le Président ainsi que ses deux experts désignés, David Merlaud et Marie Pierre Beaudouin, nous ont rappelés les éléments quantitatifs et calendaires du dossier :

- *Report au mois de juin des bi compétents*
- *Modification des cibles pour certaines agences*
- *Diffusion de postes ciblés GDD dans la BDE*

Ces informations avaient déjà été transmises en CE et n'abordaient pas spécifiquement les aspects propres aux CHSCT.

La CFE CGC Métiers de l'emploi a néanmoins rappelé ses nombreuses interventions concernant la Trajectoire CDD, et constate, au-delà des alertes déjà posées et répétées, de nouvelles difficultés au dossier :

- Les nombreux dysfonctionnements de la GED, qualifiés 'd'aléatoires', mais que nous avons présentés comme récurrents et avec un fort impact sur la gestion de la charge,
- La facilitation pour le DE du recours à la réclamation, qui, même si on ne peut que valider l'accès du DE à ses droits à signifier son mécontentement, incite fortement à utiliser ce nouveau canal pour prendre contact avec son conseiller ou l'institution Pole emploi. Ce nouveau mode d'accès à fortement perturber le traitement par les équipes en ce début d'année, les messages se multipliant en intégrant une ou des questions opérationnelles au traçage de la réclamation.

Au regard de ces points, nous nous interrogeons comme les équipes que nous avons rencontrées, sur la prise en charge de tous les éléments constitutifs du dossier : les difficultés techniques au quotidien, et ce depuis de nombreux mois, auxquelles sont confrontés les conseillers et ELD, donnent le sentiment de ne pas être entendus.

Ces questionnements s'ajoutent aux tiraillements des équipes managériales auxquelles l'établissement :

**VENEZ NOUS REJOINDRE ET ADHEREZ**



**Jacques Vollmer**  
Elu CHSCT Ouest CFE  
CGC Métiers de l'emploi  
06 16 83 43 24



**Laurence Couve**  
RS CHSCT OUEST CFE  
CGC Métiers de l'emploi  
06 03 05 80 55



**Sandrine Mavéraud**  
DS CFE CGC Métiers de  
l'emploi Occitanie  
07 76 58 69 71



**Jacques Vollmer**  
Elu CHSCT Ouest CFE  
CGC Métiers de l'emploi  
06 16 83 43 24



**Laurence Couve**  
RS CHSCT OUEST CFE  
CGC Métiers de l'emploi  
06 03 05 80 55



**Sandrine Mavéraud**  
DS CFE CGC Métiers de  
l'emploi Occitanie  
07 76 58 69 71

- rappelle la nécessité de se recentrer sur les activités de management et de pilotage
- et en même temps, placent les ELD dans des injonctions opérationnelles qui les conduisent régulièrement à contribuer elles-mêmes à la production.

Nous avons donc quitté l'instance en ayant posé de nouvelles alertes, en ayant reçu les mêmes réponses que le CE et avec éventuellement la perspective de mise en place d'une étude approfondie des aspects QVT et RPS auprès des collègues GDD.

La CFE CGC métiers de l'emploi reste, comme lors de toutes ses interventions, attachée à la gestion de l'équilibre charges ressources, espérait lors de cette instance pouvoir aborder d'autres dimensions du dossier Trajectoire GDD ...

Nos attentes restent inchangées et nous attendons qu'elles soient entendues.

**[VENEZ NOUS REJOINDRE ET ADHEREZ](#)**